

N° 2520 /Just.

-----  
Objet :

Affaire NSAZURWIMO.-



TRANSMIS à Monsieur le Substitut du Procureur  
du Roi à KIGALI, le dossier M.P. contre Nsazurwimo,  
prévenu de vol qualifié.-

Astrida, le I octobre 1951.-  
L'Officier de Police Judiciaire,  
CH. LEES,

RESUME DE L'AFFAIRE.

Le boy PALANGU Victor constate que dans sa malle fermée à cadenas, un vol de 1.800 frs. et des effets d'habillement, a été commis.-

Palangu soupçonne des autres boys, travaillant avec lui.

Il se rend au logement de l'un d'eux et y retrouve une partie de ses effets volés. Les deux autres boys également soupçonnés prennent la fuite aussitôt qu'ils savent que la victime se rend au logis de Nsazurwimo.

PIECES AU DOSSIER

P.V. 456/I et 456/II  
P.V. d'arrestation  
Copie lettre n° 247I/Just du 26/9/51 à Monsieur  
l'O.P.J. de Kayanza.-